

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 03 juillet 2026

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	8

L'an deux mille vingt-six, le 03 juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël

OGER Isabelle
IMMER Alain

WALLERICH Alain
SIVEC Jean

VALANCE Bénédicte
BIRCKER Delphine

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

REUTER Olivier

THILL Céline

GUINDT Philippe

VIEIRA Christophe

SPASIEWSKI Michelle

SCHMIT Aurélie

WANDERNOTH Claire

Donne pouvoir à OGER Isabelle

Donne pouvoir à MENEHIN Gaël

Donne pouvoir à GAILLOT Philippe

Donne pouvoir à WALLERICH Alain

Donne pouvoir à IMMER Alain

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES : Néant

Madame OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2026 – 1041 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°2026-1010 du 27 mars 2026 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

• **Engagement de dépenses**

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
DANIEL JAROSZ Peinture Sierck-Les-Bains	Devis peinture logement 42A Place de la Mairie Délibération 2026-1038 : Rejet Devis n° 20052601 du 18/05/2026 pour un montant de 5 833.25€ TTC Devis revu n° 21062601 du 01/06/2026 pour un montant de 3 822.49€ Accepté	01/06/2026	3 822,49 €	3 822,49 €
AMAZON	Canicule, commande en urgence par 1 ^{er} adjoint en l'absence du maire 4 ventilateurs (3 pour école et 1 mairie) 2 ventilateurs (pour Périscolaire)	16/06/2026 23/06/2026	333,28 € 166,64 €	399,92 € 199,96 €

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 03 juillet 2026

• **Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, en zone urbaine, si la mairie est intéressée par ce bien.

Pas de DIA à présenter pour ce Conseil.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 13 juillet 2026

Le Maire :

Philippe GAILLOT

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Philippe GailLOT', written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem of a castle and the text 'MAIRIE de BEYREN-LES-SIERCK' around the top and '(Moselle)' at the bottom, flanked by two stars.

Le Maire certifie que cet extrait du
registre des délibérations a été
publié sur le site internet de la
mairie le 13/07/2026

Le Maire,

This block contains a second instance of a handwritten signature and an official stamp, identical to the one above. It shows the signature of the Mayor, Philippe GailLOT, over the circular stamp of the Municipality of Beyren-lès-Sierck (Moselle).